

DEMARCHE GLOBALE DE VOTRE EXPLOITATION (ou groupement)

Nom de l'exploitation ou groupement agricole :

N'hésitez pas à utiliser le verso de la page pour compléter vos réponses

Classez par ordre d'importance les trois avantages majeurs qui vous incitent à agir en faveur d'un développement durable (1 à 3) :

- améliorer la qualité des produits et volonté de transparence des processus de fabrication (traçabilité)
- anticiper l'évolution de la réglementation et éviter le risque juridique (amendes...)
- minimiser le risque économique (perte de marché, de clientèle) et rechercher un avantage concurrentiel
- défendre l'image de marque de l'agriculture
- réduire les charges (énergie, intrants, temps...)
- développer de nouveaux produits et/ou de nouveaux marchés
- minimiser les risques liés à la santé de l'exploitant et de ses salariés
- réduire les nuisances sur l'environnement
- autre raison, précisez :

Votre exploitation (ou groupement) est-elle (il) engagé(e) dans un ou plusieurs programmes environnementaux, économiques ou sociaux, seule ou en partenariat ? (exemples : MAE, contrats locaux, démarches de filières ; ...)

oui (*lesquels ?*)

non

Votre exploitation (ou groupement) met-elle (il) en œuvre des mesures particulières en économie circulaire visant à réduire certains impacts (valorisation de sous-produits, consigne, ...) ?

oui (*précisez*)

non

Avez-vous suivi, vous ou vos salariés, des formations intégrant la protection de l'environnement ?

oui (*précisez*)

non

Votre exploitation (ou groupement) a-t-elle (il) mis en place une communication spécifique en ce domaine ?

oui (*précisez : supports...*)

non